



**Vie locale**



**Action de la  
municipalité**



**Culture et  
loisirs**

3 Le Mot du Maire

## Actions de la municipalité

4 Le Budget  
5-8 L'urbanisme  
9 Le Bâtiment  
10 La voirie  
11 Une nouvelle cantinière

## Informations diverses

12 Festi'Asso  
13 Office du Tourisme - Marché de Clérac  
14 Collecte des biodéchets - Et toujours des dépôts sauvages  
15 Des Aurores Boréales à Clérac  
16 La MAM  
17 Lutte contre le frelon asiatique  
18 Assainissement collectifs des eaux usées  
19 Le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel

## Vie locale

20 Anciens combattants - Association de chasse ACCA  
21 Teurlay Environnement Théâtre  
22 Comité des fêtes  
23 AC2S saison 3  
24 Association Sportive et Culturelle de Clérac

## Culture et loisirs

25 Nouvelle saison au musée  
26-27 Bibliothèque  
28-31 Ecole  
32-33 Clérac, hier et aujourd'hui  
34 Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean Jacques Nau  
35 Les Plantes aromatiques  
36 Recettes autour des légumineuses

## Vie pratique

37 Etat civil - Recensement militaire  
38 Informations utiles



Directeur de publication : Michel QUOD

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD - Sandra BERGES

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Au moment où je vous écris ces propos, le soleil semble apparaître sur notre village. Et pourtant, ces derniers mois ont été marqués par un fort excédent de pluie provoquant un manque cruel de lumière ce qui ne nous a pas invité à trop d'escapades en extérieur.

Comme chaque année c'est aussi le moment de la clôture du travail budgétaire pour l'année à venir. Les dotations que nous accorde l'Etat n'ont en revanche pas augmenté !

Le budget a été voté au mois de mars, les débats ont permis de confirmer le maintien d'un niveau d'investissement et de fonctionnement confortable et nous avons cette année encore décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la part communale.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et Républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes. Constatant que les services s'éloignent du citoyen, la mairie reste un moyen d'information, de conseil de proximité auquel vous pouvez vous adresser pour les nombreux sujets de la vie quotidienne. Notre commune est un service de première importance.

Le recensement de la population réalisé entre le 18 janvier et le 17 février a permis de connaître le nombre d'habitants et de logements. À cette issue, 1120 personnes ont été recensées, un chiffre en net hausse signe que notre commune reste attractive.

Depuis notre dernière édition, les projets communaux continuent leur progression avec cependant beaucoup de retard pour certains travaux dû à la météo capricieuse.

Les associations de notre village sont les inlassables chevilles ouvrières des activités culturelles, sportives, festives qui renforcent la vie de notre commune. Merci à tous (élus, personnel communal et associations) qui ont participé à la conception de ce bulletin municipal pour vous permettre d'accéder à de nombreuses informations sur la vie de la commune.

Espérant l'arrivée des beaux jours, afin de partager et d'échanger des moments de plaisir et de joie.

Très cordialement,

Michel QUOD





## Le Budget

Le budget a été voté par le conseil municipal le 24 mars dernier.

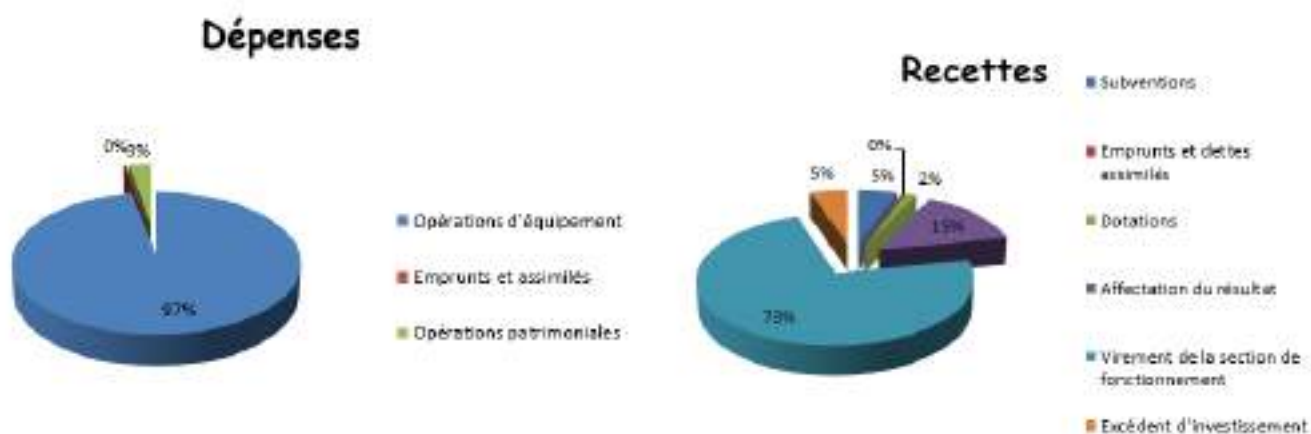
La politique de l'équipe municipale se traduit par ce document financier. On y trouve ici l'ensemble des projets de développement communal (création extension du cimetière, bureau des maîtres, investissements fonciers...)



### Section de fonctionnement : 12 327 804,52 €



### Section d'investissement : 3 719 500,00 €



## Fiscalité

La municipalité a décidé de voter les taux d'imposition à l'identique de l'année dernière.

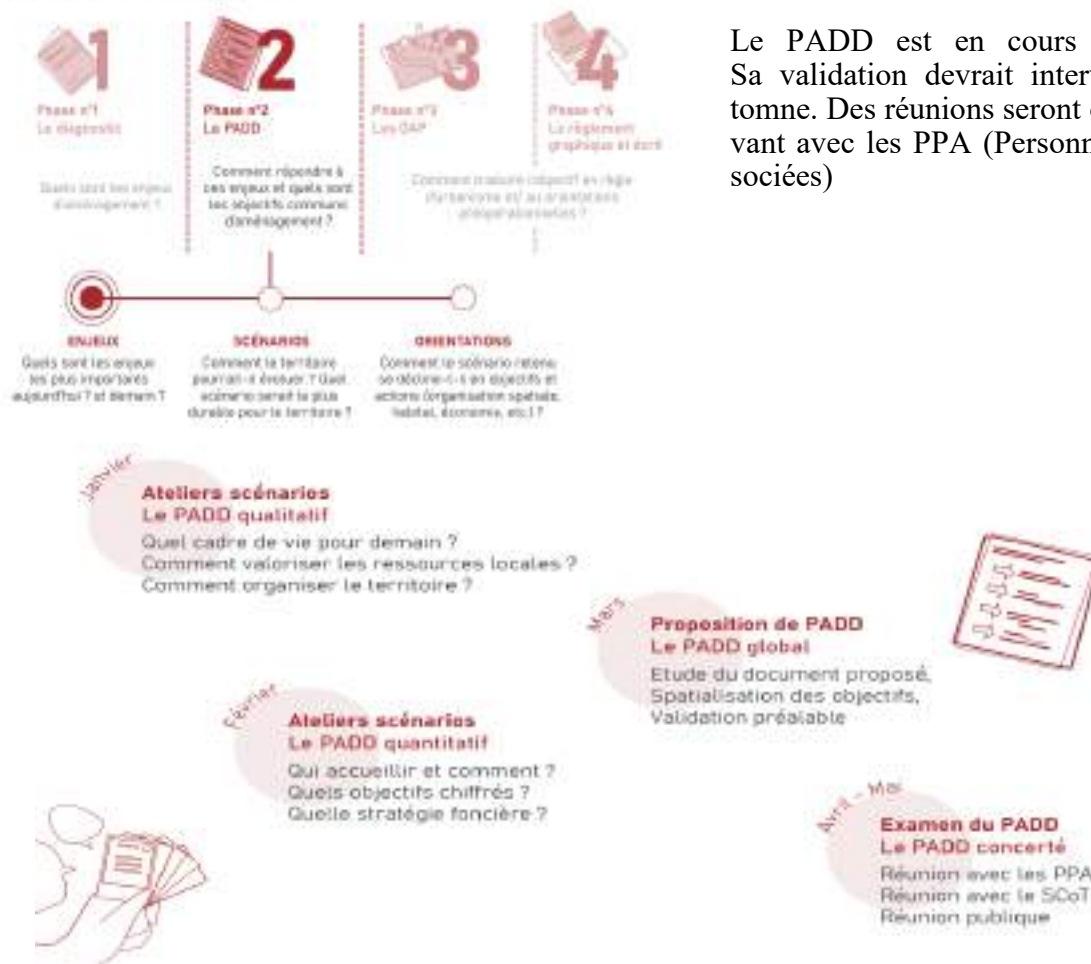
Ceci n'empêchera pas toutefois l'augmentation de votre imposition du fait de l'augmentation de la base d'imposition et de la variation des taux des autres organismes (Département, Communauté de Communes).

Taxe	Taux (%)	Produits attendus (€)
Foncier bâti	30,62	665 066
Foncier non bâti	38,42	21 016
Habitation	13,51	13 280
CFE	15,63	33 823

## Le PLU

### La révision du PLU

#### LE PLU\_ LA MÉTHODOLOGIE DU PADD



Le PADD est en cours de construction. Sa validation devrait intervenir avant l'automne. Des réunions seront organisées en suivant avec les PPA (Personnes Publiques Associées)

### La révision simplifiée du PLU au Château Fengari

Le cabinet Cittanova a été chargé de l'étude de la révision simplifiée du PLU afin d'accéder à la classification UE permettant de rénover des bâtiments agricoles qui avaient été démolis et de construire des Tiny house, cependant ces droits sont également soumis à l'agrément du PPRIF (Le PPRIF : Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt), lequel englobe totalement le parc du château. Une réunion avec les PPA doit se réunir à Clérac le 3 juillet à cette occasion.

La condition a alors été de dissocier le massif forestier du parc en créant une zone vide de tout arbre sur une largeur de 50 m entre le château et l'étang. Ainsi, un gros chêne centenaire et de jeunes chênes pédonculés en devenir ont dû être abattus ; nous attendons la décision finale qui devrait être positive.



Le parc à l'origine



Abattage des arbres



Zone de sécurité entre le massif forestier et le parc

## Le projet d'installation d'un City Stade

Le projet d'installation d'un City Stade pour tout public dans la zone du terrain de tennis (qui va être rénové), est actuellement à l'étude.



## La coupe de peupliers



La vente est maintenant actée auprès de la coopérative de travaux et d'achats forestiers Alliance.

Concernant la quarantaine de peupliers autour de l'étang, la coupe a été réalisée tandis que nous n'aurons le droit de couper les peupliers de la grande parcelle qu'à partir de la fin août pour des questions de respect de la faune et de la flore. Une dernière étude des milieux faunistiques doit se faire par un écologue cette fin de printemps

## Atelier

### Le projet d'extension du local des agents

Le cabinet Archi-textures a été choisi pour conduire ce projet.

Le cahier des charges est d'offrir à nos employés communaux des services techniques :

- un coin cuisine,
- Un local buanderie pour faire sécher les vêtements,
- Un bureau de taille classique pour 2 personnes,
- Un vestiaire pour 5 hommes et 3 femmes,
- Un cabinet toilettes hommes, un cabinet toilettes femmes et un cabinet PMR,
- Le chauffage sera une clim réversible.

Actuellement ce projet est en attente de bornage du terrain.



## Cimetière

Le cimetière est sorti de terre, le mur d'enceinte et le local technique sont bâtis. Les travaux ont été interrompus cet hiver par les intempéries et reprendront dès que les sols seront porteurs pour combler le terrain à son niveau final et pour monter le poteaux du portail.



L'enherbement souhaité des allées suit naturellement son cours

## Acquisition de parcelles

La commune a décidé de faire des réserves foncières et d'agrandir sa propriété forestière.

### Les parcelles « Dupont-Dumon »

La mairie a signé un sous seing privé d'achat de 3 parcelles (ZO3, F1393, ZN42) pour un total de 32539 m<sup>2</sup>. Cette acquisition de terrains pour une somme de 130000 € se décompose pour 13 % en terrain à construire, pour 57% en zone naturelle et pour 30% en zone agricole, les objectifs étant d'acquérir de la zone constructible et de protéger des zones naturelles et boisées autour du bourg .

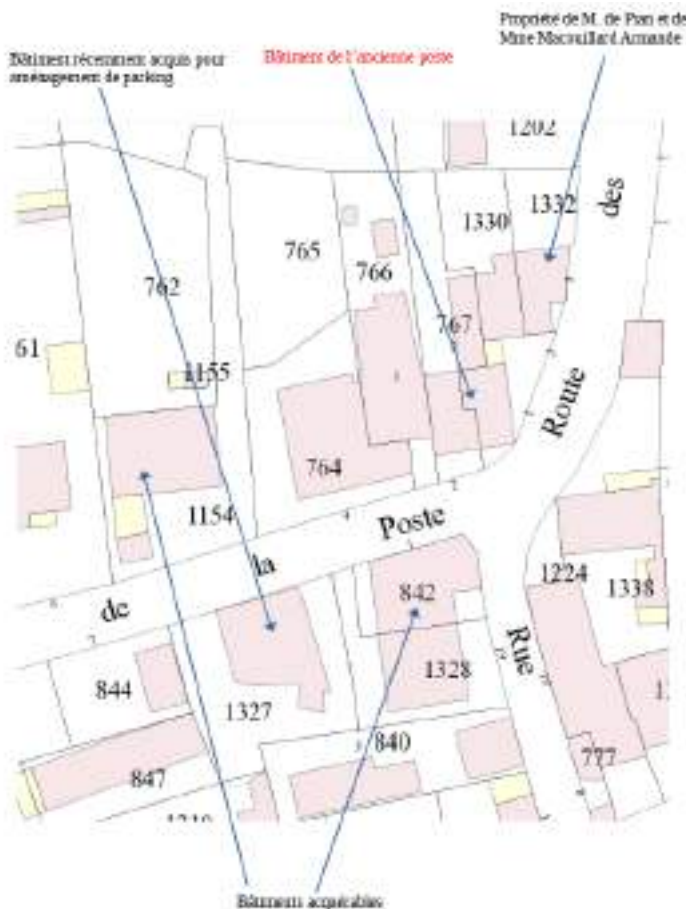




## Les parcelles de M. Grolleaud

L'acte d'achat des parcelles de forêt brûlées lors du dernier incendie aux héritiers de Monsieur Grolleaud pour une surface de 4 ha et d'un prix de 2800 € a été signé lors de ce premier trimestre 2024. Cette acquisition a un triple objectif :

- Joutant la propriété précédemment acquise à la Grande Cabane, elle agrandit l'ensemble,
- Étant totalement à reboiser, elle permet d'acquérir des droits de compensation en reforestation consécutivement à la coupe des peupliers du centre bourg,
- Elle s'inscrit pour la commune, dans sa politique de reconstitution d'une forêt diversifiée.



## La maison de M. et Mme Depian

Ayant subi l'incendie du 18/03/2023, concomitamment à celui de notre hangar à l'ancienne poste, ils ont décidé de la vendre à la commune. Le sous seing privé étant signé, nous attendons les actes finaux.

Cette acquisition s'inscrit dans le projet de maison de santé dans lequel, après démolition, cette surface sera dévolue aux parkings.



## Le projet de maison de santé



Le projet suit son cours sous la conduction du cabinet Soda Architectes auquel nous en avons confié l'étude. Les plans sont maintenant agréés en commission municipale.

Le rez-de-chaussée sera constitué de 3 cabinets médicaux ou paramédicaux, d'une salle d'attente commune et d'une salle de repos pour les praticiens. L'étage sera constitué de 2 autres cabinets et d'un logement T3.

Parallèlement les permis de démolition des bâtiments incendiés sont attendus afin d'aménager les abords de cet ensemble.

Le cabinet de l'ostéopathe devra être déménagé durant le temps des travaux qui devraient durer une année à partir du mois de septembre. Une orthophoniste va également s'installer à Clérac à partir de ce moment-là.

Ces deux professionnels de santé seront alors accueillis dans des locaux temporaires transportables et aménageables qui seront posés en face, rue de la Poste dans la Parcelle F1327 où le bâtiment existant, ancien local agricole, sera démoli dès que les autorisations auront été données après les diagnostics obligatoires.

Une fois les travaux de la maison de santé terminés, ces derniers viendront s'installer dans deux des 5 cabinets disponibles. La surface libérée de ces locaux temporaires, un parking dévolu à la maison de santé y sera aménagé.

La recherche d'un médecin est toujours active, certains indices nous permettent d'être optimistes. Les 3 futurs cabinets restant disponibles sont donc ouverts à tous autres projets médicaux et paramédicaux



## La numérotation des voies et des habitations de la commune

Le partenariat avec la Poste a été signé afin de créer la numérotation des habitations et la nomination des voies non encore définies dans les villages. En effet, la distribution du courrier et des colis s'intensifiant et surtout les secours ayant besoin d'indications précises en cas d'intervention en campagne, il devenait indispensable de créer des repérages précis.

Notre quête a été de préserver au mieux les anciennes adresses en privilégiant l'utilisation des noms de lieux-dits, cependant certains de nos administrés vont devoir subir quelques changements de numérotation. Six réunions ont été nécessaires pour traiter l'ensemble des villages. Une fois ces travaux validés, il faudra concrétiser par une signalétique nouvelle.

## L'entretien des chemins ruraux

Il n'a pas pu être effectué cet hiver comme souhaité, les accès étant difficiles d'un côté et le passage des utilisateurs les ayant particulièrement détérioré à cause des intempéries, de l'autre.

## La consolidation du Pont de Genêt sur la D145 après les crues de l'hiver



Avant

Ce pont étant situé sur la départementale D145, c'est le Département qui a pris en charge la dépense.



Après

## Et toujours les crues au Petit Manon !

Le Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary préconise de couper le bief et de le rétablir dans le lit original du Manon. Pour cela, il faut refaire le pont d'accès à la maison riveraine et agrandir le lit de ce cours d'eau en le dimensionnant au nouveau débit.

Les frais de réfection du lit du Manon seraient pris en charge par le Syndicat, tandis que le pont serait à la charge des communes riveraines, en l'occurrence Clérac et Cercoux.

L'évaluation des coûts par Le Syndicat de voirie (SDV17) après études (coût de l'édifice et des études d'impacts sur la faune et la flore) s'élèverait à environ 80 000€. Il resterait à voir ce que les diverses subventions possibles pourraient apporter...



Crue du 25/02/2024



## Une nouvelle Cantinière

À la suite du départ de Monsieur Lignac, au mois d'octobre 2023, il a fallu trouver activement son remplaçant. Pendant l'intervalle, la société Galilée a fait la jonction jusqu'au mois de février, date à laquelle a été recrutée Marie-Christine Godet en qualité d'adjoint technique.

Marie Christine occupait depuis 6 ans un poste de cantinière dans la commune de Chalais en Charente. Elle a une grande expérience en cuisine puisqu'elle exerce ce métier depuis une bonne vingtaine d'années dans plusieurs communes avoisinantes comme Saint Séverin, Montlieu, Montguyon entre autres.

Habitante du Fouilloux, le poste de Clérac est une réelle opportunité pour se rapprocher de son domicile et également pour porter un nouvel élan dans sa profession. Elle apprécie également la qualité des équipements du restaurant scolaire de Clérac qui vient de se doter tout récemment d'une friteuse.

Marie Christine propose une cuisine traditionnelle « faite maison » qui s'inscrit tout à fait dans la philosophie mise en avant par la commune : utilisation de produits locaux, 25% de nourriture bio, ingrédients labellisés « label rouge » pour la viande et la volaille ou « MSC pêche durable » pour le poisson, légumes et fruits frais de saison.

De plus, elle souhaite s'impliquer dans certaines thématiques portées par le corps enseignant. Par exemple, imaginer des menus originaux pendant la semaine du goût, ou bien encore, comme tout récemment, créer des plats colorés pour évoquer les couleurs des anneaux olympiques qui sont un grand sujet d'actualité en 2024.

Nous souhaitons à Marie Christine Godet un vif succès au sein du groupe scolaire pour flatter les papilles affamées de nos jeunes élèves.





### Festi'Asso

Montlieu-La-Garde, une commune engagée dans un territoire engagé pour le mieux-être de ses habitants (*proposition mais c'est un peu « fort », je sais*)

Lorsque nous évoquons la Convention Territoriale Globale, CTG, cela ne parle à personne. En revanche, lorsque nous évoquons « Les chemins du changement » il devient plus aisé d'imaginer ce que cela peut signifier.

Au terme de quelques années et de réunions avec les élus, les associations et les habitants, les besoins de changement afin d'améliorer la vie de chacun ont été identifiés. De là sont parties des actions à mener à l'échelle à ce jour de la réunion de 26 communes : le territoire des 2 Monts. Ce territoire des Monts se compose des deux ex-cantons de Montguyon et de Montlieu-La-Garde, sous la forme de deux syndicats de communes (SICOM de Montguyon et SIVOM de Montlieu-La-Garde).



Un projet pour les habitants se construit alors, mis en œuvre par une chargée de coopération territoriale qui navigue entre toutes les communes des 2 Monts et dont le bureau alterne entre Saint-Aigulin et Montlieu-La-Garde (*peut-être pas utile ça*).

**Quels impacts ce projet de territoire peut-il avoir dans la vie des habitants, plus spécifiquement ceux de Montlieu-La-Garde.**

Un événement directement lié à cette CTG est initié depuis 2023 : la réunion des associations de ce territoire des 2 Monts avec **FESTI'ASSO**. En 2023 Festi'Asso se passait à Montguyon, en 2024 c'est à Montlieu-La-Garde que les associations des 26 communes viendront poser leurs valises, avec dans celles-ci des animations, des découvertes, des jeux et l'inscription possible aux clubs sportifs et autres associations. Ces associations représentent toute la richesse de ce sud de la Haute-Saintonge : le sport bien sûr, mais aussi les loisirs, la culture, la solidarité, le bien-être ... Toutes seront présentes pour rencontrer les visiteurs dans une ambiance détendue, avec une buvette pour se rafraîchir.

**Festi'Asso : le 7 septembre 2024, entrée et animations gratuites, ouvert au public de 14h à 17h30 au Collège La Fontaine et dans le gymnase de Montlieu-La-Garde.**

**Le Guide des 2 Monts**, un outil aussi au service du mieux-être des habitants. Ce guide recense les services, les actions et les associations du territoire. Il permet de trouver tant les horaires des mairies qu'une association de loisirs créatifs en passant par les numéros d'urgence et les services d'aide aux personnes en difficulté. Ce guide a été distribué aux habitants dans sa version papier mais il existe aussi en version numérique, en scannant le QRCode *en bas de page*. Ce guide est évidemment perfectible, il va être mis à jour pour la rentrée de septembre (dans la version numérique). Si vous avez vu des erreurs, n'hésitez pas à nous le dire : [cooperationterritoriale@montlieulagarde17.fr](mailto:cooperationterritoriale@montlieulagarde17.fr)

**Etre parent aujourd'hui**, c'est une situation qui peut être difficile à gérer pour beaucoup d'entre-nous. Elever son enfant comporte des difficultés que parfois seul.e nous ne pouvons résoudre, nous nous posons souvent des questions, nous pouvons aussi être isolé.e, sans aide. Des actions vont se mettre en place pour aider les parents dans leur quotidien, à l'échelle du territoire ou bien dans des structures de proximité. Toutes les informations seront données aux habitants par le biais de la commune.



### Office du Tourisme de Montguyon

#### Heureux de vous accueillir !

Comme chaque année au printemps, l'office de tourisme de Montguyon et la Maison du Kaolin sont passés à l'heure d'été. Depuis le 1<sup>er</sup> Avril nous accueillons touristes et habitants du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ainsi que le samedi matin de 9h30 à 12h30.

A la recherche d'informations touristiques sur la Destination Haute-Saintonge ou les environs de Montguyon ? Vous souhaitez connaître l'agenda des sorties ou encore faire le plein de produits locaux ? Nous sommes à votre écoute.

Sur place, visitez la Maison du Kaolin, participez à des animations et apprenez-en un peu plus sur les fameux lacs bleus, anciennes carrières d'extraction d'argile.

Vous avez une âme d'aventurier ? Une chasse au trésor digitale « Terra aventura » vous conduira à travers les chemins, à la découverte du patrimoine de Montguyon .

L'Office de tourisme de Montguyon a obtenu cette année le label « Tourisme et Handicap » : c'est une démarche ciblée sur l'accessibilité des loisirs pour tous. Les clientèles en situation de handicap (14 % de la population française) peuvent accéder à l'espace d'information et obtenir des renseignements sur les sites et hébergements accessibles.

Vous louez une chambre, un meublé, un gîte ?

Bénéficiez de conseils pratiques : attentes des clientèles, partenariats, disponibilités, tarifs et taxe de séjour. L'office de tourisme vous aide à optimiser votre activité. N'hésitez pas à nous contacter !

### Marché de Clérac

Des nouvelles du Marché de Clérac et autre ...

Notre marché du vendredi matin, accueille depuis peu un vendeur d'huîtres qui les ouvre à la demande.

Un nouveau maraîcher/producteur est en place depuis le mois de mars pour remplacer Jason.

Vous y trouverez les fruits et légumes de saison.

Nos fidèles, Didier, le traiteur ainsi que Muriel, pour les poulets cuits, sont toujours présents.

### A VOTRE SERVICE

Si vous rencontrez des problèmes d'ordre administratif ou autres, le service social communal se tient à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter à la Mairie.

### [ A vos agendas !! ]

**15 novembre** : repas des aînés

**13 décembre** : marché de Noël à la salle des fêtes

### La collecte des biodéchets

Collecte en porte à porte, bornes spécialisées... À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).



La mise en place du processus n'est pas chose facile, tout le monde n'a pas un jardin pour y installer un composteur. Concernant les activités publiques, on est en train d'étudier la meilleure façon de collecter ceux de la cantine scolaire et des HLM.

### Et toujours des dépôts sauvages !



Ce dernier sur le CR 8 (du Pont de Genêt à la LGV), ne contient que des pneumatiques dont nous ne savons pas par qui les faire reprendre, une plainte a été déposée.

### Des dégradations...

Hormis ces dépôts en tout genre que l'on retrouve très régulièrement dans les chemins, nous constatons depuis quelques mois des dégradations volontaires à l'aire de camping-cars. Des défécations sur les murs et le sol des sanitaires il y a peu et début juin la porte qui avait été condamnée suite à d'autres dégradations a été forcée et cassée. Le meuble contenant le matériel pour le nettoyage a été arraché du mur, des restes de nourriture encore emballée ont été retrouvés sur place ainsi qu'un pull rouge d'enfant devant un feu de bois.





### Des aurores boréales à Clérac

Qui l'eut cru ? Des aurores boréales à Clérac la nuit du 10 au 11 mai 2024 ont pu être observées. Et ce n'est pas un poisson d'avril puisqu'on est en mai. Un tel événement d'une égale intensité s'est déjà produit en France en octobre 2003 mais personne n'a souvenir qu'on s'en soit rendu compte à Clérac. La météo n'était sans doute pas favorable ce jour là. D'ailleurs, on aurait dû les voir également la nuit suivante mais le temps nuageux et pluvieux nous en a empêché. Pour celles et ceux qui les auraient « ratées », il faudra se contenter et contempler les photos et vidéos des personnes mieux informées. En l'occurrence, nous vous suggérons celles de Marlène, photographe à Cercoux, qui a quitté son studio où elle travaille surtout les portraits, pour s'égarer dans la campagne de Clérac à la recherche d'un lieu où poser son appareil.

Issues d'explosions solaires attendues seulement en 2025 et manifestement en avance, ces aurores boréales ont surpris tout le monde, scientifiques compris.

Ces tempêtes solaires sont des explosions de particules énergétiques et de champs magnétiques partant d'une tache solaire mesurant environ dix-sept fois le diamètre de la Terre. Au moins sept explosions dirigées vers la Terre ont été observées lors de cet épisode qui revient tous les onze ans, mais pas forcément avec la même intensité. Là elle était maximum, 5 sur une échelle de 5 ! Ce qui explique que ces aurores étaient visibles bien au-delà des pôles où elles s'arrêtent habituellement. Là, elles étaient visibles dans toute la France ce qui en faisait un événement tout à fait exceptionnel. Elles n'étaient pas très visibles à l'oeil nu mais une photographe munie d'un bon équipement et maîtrisant les bons réglages nous permet de nous faire une idée de ce qu'on a raté.

Merci Marlène de nous avoir autorisé à publier ces photos et de nous permettre de rêver un peu.



*Vue d' Albret*

### la MAM



Une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) vient d'ouvrir depuis le 5 février 2024 sur la commune de Clérac. Cette MAM est hébergée dans un local loué à la commune situé 5, lotissement de la Rente à Clérac.

Une MAM est une formule d'accueil de l'enfant intermédiaire entre la crèche et une garde à domicile. Cela permet aux assistantes une séparation distincte entre l'activité professionnelle et l'activité familiale.

**Anaïs et Elodie** se sont rencontrées sur les réseaux sociaux et ont discuté du sujet « garde d'enfants ». Elles ont appris à se connaître et se sentaient prêtes pour une nouvelle aventure professionnelle commune. C'est ainsi qu'elles se sont associées pour monter et équiper cette structure au sein de la commune de Clérac.

Toutes les deux ont une expérience solide en garde d'enfants puisqu'Anaïs a 10 ans d'expérience en crèche à Bordeaux et 2 ans comme AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) à Cavignac. Elodie, quant à elle, a exercé pendant 5 ans en crèche, 2 ans comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et, plus surprenant, 10 ans comme factrice, en particulier sur Clérac. À cette occasion, Elodie s'est renseignée auprès de la Mairie pour savoir si un projet MAM présentait un intérêt pour la commune. Après une rencontre avec les élus et la chargée de coopération territoriale des deux Monts et la présentation du projet, le Maire leur a proposé la location de la maison dans le lotissement de la Rente. Pour pouvoir démarrer, il leur a fallu faire une formation complémentaire d'assistante maternelle obligatoire en plus de leur CAP Petite Enfance déjà acquis. Elles sont maintenant agréées pour 4 enfants chacune ; actuellement elles gardent 3 enfants chacune, enfants venants de Clérac, Cercoux et Cavignac.

Leur philosophie de garde clairement revendiquée est celle de la bienveillance et du respect de l'individualité de chaque enfant. De plus, toutes les deux sont mères et savent sans doute comprendre les différentes situations liées à la garde d'enfant et trouver aussi les mots qui rassurent les parents qui viennent leur confier leurs bambins.

Pour que les enfants soient dans un environnement stimulant et ouvert, elles ont équipé le local avec des structures appropriées (salle de motricité, porte doudou, tapis d'éveil, etc.). Les activités sont adaptées à l'âge de l'enfant, à sa motricité et à son tempérament : beaucoup tournent autour de la cuisine, de la lecture et des balades pour aérer les esprits. L'approche dite Snoezelen est également proposée pour, à la fois, provoquer une stimulation sensorielle et relaxer les enfants dans une ambiance agréable avec de la lumière tamisée ou de la musique douce.

Maintenant que la MAM a bien démarré, Anaïs et Elodie ont d'autres projets en tête comme par exemple faire des rencontres intergénérationnelles avec les aînés de Clérac ou bien se rapprocher de la médiathèque pour faire de la lecture ou des jeux. Le souci est toujours de proposer aux enfants des occupations qui leur permettent de développer leur autonomie et ainsi de faciliter leur future scolarisation. De plus, toutes les activités sont consignées dans un cahier de liaison qui permet aux parents de suivre l'évolution de l'enfant.

D'un point de vue pratique, les heures d'ouverture de la MAM sont :

pour Anaïs : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h à 18h30

pour Elodie : du Lundi au Vendredi de 7h à 18h30.

Si l'effectif le leur permet, elles peuvent accepter des enfants en périscolaire pendant les vacances scolaires.

Les mamans peuvent également venir faire allaiter leur enfant sur place, un espace leur est réservé.

**Contact : Les petits trésors de Clérac - 5, lotissement de la Rente - 17270 Clérac**

**Email : lespetitstresorsdeclerac@gmail.com**

**Tél : 09 81 40 78 67**

### Lutte contre le frelon asiatique

Nous vous avons déjà parlé de la lutte contre les frelons asiatiques, véritable fléau pour les apiculteurs qui perdent parfois 80 à 100 % de leurs ruches en une seule saison. Voyageuse clandestine, cachée dans des pots importés de Chine, une reine s'est imposée en 2004 dans le Lot et Garonne et a essaimé depuis dans toute la France et l'Europe en seulement vingt ans. Tous les espoirs d'éradication par prédateurs, consanguinité, etc. se sont avérés vains et il nous faut lutter maintenant pour limiter l'action de cet insecte friand d'abeilles.

En 2023, la municipalité a souhaité s'engager dans la lutte contre *vespa velutina*. Elle a acheté dix pièges sélectifs « Jabeprode » qu'elle a proposé à sept apiculteurs locaux et aux trois collégiens cléracais qui participent aux ateliers apiculture du collège : Mélyn-Ava, Clara et Mickaël.



Le piège Jabeprode, très sélectif, ne piège que le frelon asiatique



L'intérieur du Jabeprode avec 5 premiers frelons asiatiques

Après une saison de lutte, un premier bilan en a été tiré. Très peu de frelons piégés par les collégiens (de 0 à quelques spécimens), plusieurs centaines par apiculteurs. Logique, mais il était intéressant de vérifier. *Vespa velutina* se nourrit essentiellement d'abeilles dont il raffole et préfère s'approvisionner dans les ruchers plutôt que tenter sa chance au hasard dans la campagne. Ce bilan a été l'occasion d'échanger entre les trois apiculteurs et les deux collégiens présents.

Il existe de nombreux pièges sur le marché allant de la bouteille au cône renversé (gratuit) au « Jabeprode » (72 € monté, 62 € en kit + frais de livraison, ) en passant par de multiples autres marques, surfant sur un marché juteux.

Le moins sélectif est sans doute la bouteille qui piège souvent plus d'insectes divers, papillons, guêpes, mouches, etc. que de frelons. Le plus sélectif mais un peu encombrant est sans nul doute le « Jabeprode » qui piège à 98 % uniquement le frelon à pattes jaunes (nouvelle appellation, le terme d' « asiatique » étant jugé discriminant) grâce à ses « entrées » calculés au millimètre près. Les gros insectes ne peuvent pas entrer et les petits peuvent ressortir facilement. Seul *vespa velutina*, plus petit que le frelon européen, reste piégé.

Pour être efficaces, les pièges doivent être installés dès février lorsque les reines sortent de leur abri hivernal pour construire leur nid. L'été, ce sont des ouvrières que l'on peut continuer de piéger mais elles sont tellement nombreuses que cela semble vain. À la fin de l'automne, les reines vont chercher un endroit pour passer l'hiver, c'est là qu'il faut piéger de nouveau avec le plus d'efficacité. La reine est l'objectif majeur du piège. Sans reine, pas de nid, pas de frelons !

Si vous observez un nid dans votre haie, dans un arbre ou dans le sol, prévenez la mairie qui essaiera de vous conseiller pour l'éradiquer. Ne prenez pas le risque de vous faire piquer. Une piqûre arrive rarement seule et l'hôpital n'est jamais loin. Si vous connaissez une apicultrice à proximité, prévenez-le (la) en priorité. Il (elle) saura vous conseiller.



## Assainissement Eaux usées



### Étude diagnostic du système d'assainissement des eaux usées de Clérac

Eau17 définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau en Charente-Maritime. Sa vocation est de gérer le patrimoine publique de notre ressource en eau et de gérer l'assainissement collectif et individuel des eaux usées

Concernant cette seconde prérogative elle a mandaté la société Altéreo qui a été chargée de faire l'étude de diagnostic du système d'assainissement des eaux usées de Clérac.

Déroulement de l'étude :

- phase 1 - Analyse de l'existant et pré diagnostic,
- phase 2 - Campagnes de mesures, ont été rendus mi-mai,
- phase 3- Investigations complémentaires doit se dérouler prochainement, tandis que la campagne de mesures en nappe basse se déroulera du 12 octobre au 09 novembre, le déroulement de la campagne de mesures de nappe haute, elle, s'étant déroulée du 12 décembre au 06 janvier 2024.

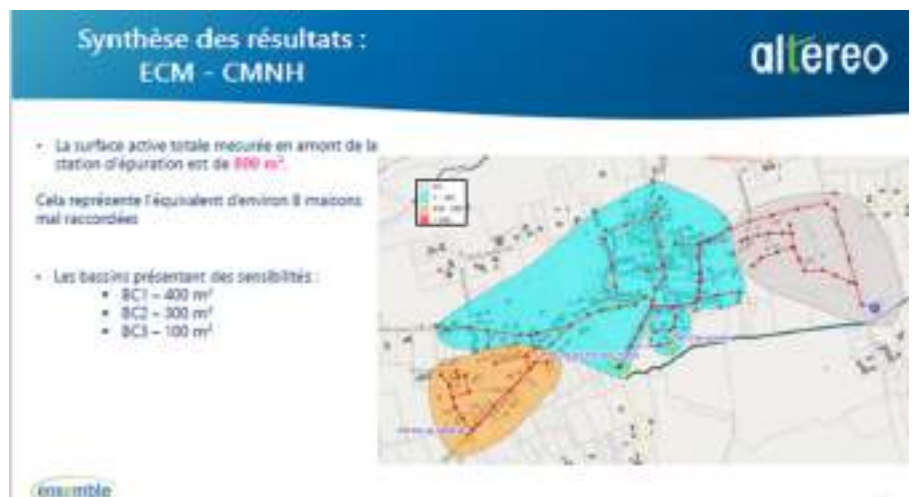
Il est à savoir qu'une inspection nocturne des réseaux d'assainissement s'était déroulée dans la nuit du 06 décembre 2023.



### Avancement et suite de l'étude

Une préconisation d'inspection sur les bassins présentant une sensibilité a été émise (sur 3 km) par des *Tests à la fumée*.

Une préconisation des *Inspections télévisées* a été émise pour les bassins les plus sensibles (1,4 km).



### Le contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes



#### Contexte réglementaire des contrôles :

La Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

#### Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Eau 17. Ce service intervient depuis plusieurs années pour le contrôle de conception et d'exécution des installations neuves.

Prochainement, le prestataire d'Eau 17, NCA Environnement, engagera les contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes dont le dernier contrôle de l'installation d'assainissement individuel date de plus de 10 ans.

#### Le contrôle de fonctionnement et d'entretien :

Les diagnostics sont organisés, en coopération avec la municipalité, afin de vérifier que le fonctionnement des dispositifs d'assainissement individuels ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique et ne porte pas atteinte à la santé publique.

En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires.

Ainsi, les techniciens de NCA Environnement chargés du contrôle procèdent à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leur visite, ils contrôlent :

- l'état et l'accessibilité des ouvrages,
- l'écoulement des effluents,
- l'entretien des ouvrages.



Ils conseillent les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aident à maintenir, le plus longtemps possible, leurs installations d'assainissement en bon état de fonctionnement. La réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse permet d'informer les propriétaires sur l'opportunité de programmer une vidange.

En cas de nécessité, les techniciens de NCA Environnement assistent également les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation de l'installation et listent les travaux à réaliser.



À la suite du contrôle, les techniciens établissent un rapport sur le fonctionnement de l'installation comprenant une évaluation du risque sanitaire ou environnemental et un schéma des ouvrages de traitement des eaux usées domestiques. Ils y joignent également un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Conformément au Code de la Construction et de l'Habitat, ce rapport doit être annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière. Cette mesure, obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, permet d'informer l'acquéreur de l'état du système d'assainissement.

#### Le coût du contrôle :

Le contrôle de fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires, en contre partie du service rendu, conformément à l'article R 2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le tarif 2024 de ce contrôle est de 110 € TTC.

Ces contrôles représentent une charge supplémentaire mais s'intègrent dans une politique de développement durable et de préservation de la santé et de la ressource en eau.

La campagne de contrôles des installations d'assainissement individuel existantes devrait débuter au mois de juin 2024.

### Anciens combattants

19 mars 2024 : 62ème anniversaire du « cessez-le-feu de la guerre d'ALGÉRIE » journée nationale du souvenir et de recueillement. Cette guerre allait mobiliser près de 2 millions d'hommes, dont la majorité du contingent (appelés, rappelés) militaires de carrière, contractuels. 30000 sont morts pour la plupart à l'âge de 20 ans. Chaque année nous leur rendons hommage avec trois amicales : Cercoux, Montguyon-Chevanceaux-Clérac.

Cette année, la cérémonie à Clérac a eu lieu sous un beau soleil. Sur invitation de Monsieur le Maire, Michel Quod, cinq maires du canton, un détachement de la gendarmerie de Montguyon, le porte-drapeau des pompiers, quatre présidents d'associations d'Anciens combattants (Cercoux- Montguyon - Chevanceaux - Montendre) et une délégation de 7 porte-drapeaux étaient présents.

Claude Président des Anciens Combattants de Clérac a lu le message de la F.N.A.C.A qui commémore la fin de la guerre par les accords d'EVIAN.

Lecture du message du ministre des Armées par M. Michel Quod. Après avoir déposé une gerbe en mémoire des victimes mortes pour la France. M. le Maire et le Président remercient l'ensemble des participants pour leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.

Commémoration du 8 mai 1945 :

Le soleil est au rendez-vous ce mercredi 8 mai place du souvenir de Clérac, ainsi qu'un public de toute génération : les enfants de l'école de Clérac, accompagnés de leurs professeurs, cinq porte-drapeaux, un détachement de la gendarmerie, une délégation des pompiers de Montguyon, les élus de la commune. Cérémonie dirigée par le Président de l'amicale Claude Dobigeon dépôt de gerbes, lecture des messages. L' U.F.A.C. lu par Lana et Théa élèves en CE2 à l'école de Clérac. Message du Ministre des Armées lu par Michel Quod maire de Clérac. La sonorisation était assurée par Philippe Peychaud. Le Président Claude Dobigeon remercie le public d'avoir participé au devoir de mémoire pour ce 79e anniversaire de la libération. Il invite à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Rendez-vous le 11 novembre.

### L'association de chasse ACCA

Pour la saison 2023/2024, l'ACCA est constituée de 100 sociétaires, soit 8 adhérents de moins que la saison précédente.

Lors de la saison 2023/2024, il a prélevé 177 sangliers et 90 chevreuils sur la commune de Clérac.

L'ACCA a participé le 06 avril à la journée de ramassage des déchets dans les bois de la commune.

L'assemblée générale se déroulera le samedi 29 juin à la salle des associations.

L'ACCA va participer à la journée Plein Air du 6 juillet 2024 en collaboration avec le Comité des Fêtes. On attend le maximum de chasseurs pour donner un coup de main ce week-end-là.

Nous remercions la commune pour avoir résolu notre problème de chambre froide.

La sardinade aura lieu le 10 aout 2024.

Le président, Bruno Lagorce



**Teurlay Environnement Théâtre**

Après l'univers des clowns et des bouffons l'année dernière, le groupe théâtre adultes de TET a poursuivi cette saison son exploration des grands registres du théâtre populaire en s'attaquant à la Commedia dell'arte. Apparue en Italie au XVI<sup>e</sup> siècle, ce théâtre masqué a posé les bases de la comédie classique, inspirant notamment Molière, Corneille, Marivaux..., et a donné naissance à des personnages iconiques comme Polichinelle, Arlequin, Colombine, Pantalone ou Il dottore.

La troupe, composée d'une douzaine de personnes vous invite à découvrir son travail le mercredi 3 juillet à 20h30 à la salle des fêtes de Clérac. L'entrée est libre et une buvette se tiendra à votre disposition.

De son côté, la troupe de théâtre enfants/ados s'est lancée dans un nouveau projet de spectacle intitulé « Terre blanche ». Après « Enfances à Clérac », c'est donc à l'argile, au kaolin et à une nouvelle facette de l'identité de leur territoire que s'intéressent les jeunes comédiennes et comédiens. Déjà réunis pendant les dernières vacances de février et de Pâques, au cours desquelles ils et elles ont notamment rencontré le géologue Jean-Michel Négroni, les jeunes artistes poursuivront l'écriture et la mise en scène

du spectacle tout au long de l'année scolaire à venir et vous présenteront cette nouvelle création au cours de l'été 2025. D'ici-là, ils souhaitent recueillir les témoignages de personnes travaillant ou ayant travaillé à l'extraction, l'exploitation et la transformation de l'argile blanche. Nous invitons donc celles et ceux qui souhaitent raconter leur expérience à nous contacter à l'adresse mail suivante : [teurlayenvironnementtheatre@orange.fr](mailto:teurlayenvironnementtheatre@orange.fr)

Enfin, cette année encore, TET collabore avec l'association S2M pour la mise en scène de ses 2 grands spectacles d'été : « Le château de la discorde » les 26 et 27 juillet à Montguyon et un nouveau spectacle original intitulé « Aramis et le secret des fadets » le 17 août à Montlieu-La-Garde.

Nous aurons donc grand plaisir à vous retrouver lors de ces prochains rendez-vous.

### Comité des Fêtes



À l'occasion de l'assemblée générale du 19 décembre 2023 le bureau du Comité des Fêtes a été renouvelé. Il est composé de Jacques TARTROU (président), Lilian THIBAUD (vice-président), Dominique MAUREL (trésorier), Jérémy BOUCHARD (vice trésorier), Dany THIBAUD (secrétaire) et Isabelle ARNAUDY (vice-secrétaire).



La fin de la pandémie a permis aux troupes de théâtre de recommencer leurs prestations. Ainsi, la troupe des « **Durathieurs de Jonzac** » a enchanté, le **7 avril**, plus de cent spectateurs par sa représentation. La pièce en patois Charentais, présentée en deux parties, a su conquérir les auditeurs y compris les non-initiés.

Le bosquet près de la rente et du terrain de football a accueilli le traditionnel **pique-nique du village le 19 mai**. Après un apéritif offert par le comité des fêtes, les participants se sont restaurés en bordure du bois de la Rente dans une ambiance familiale et décontractée.

Il est prévu de reconduire les habituelles manifestations de Clérac. **La journée « plein air » le 6 juillet** en association avec l'ACCA et la **fête foraine du 30 août au 1 septembre**.

Le Comité des Fêtes a souhaité étendre la soirée plein air et proposer des activités l'après-midi. La journée plein air débutera par des animations à destination des enfants.

De 14h00 à 19h00, l'élevage du Bourgeois de Bussac-Forêt proposera des promenades à dos de poney. Simultanément, le Comité des Fêtes mettra gratuitement à disposition des structures gonflables, des jeux géants en bois et le traditionnel jeu de quilles. À l'issue de cette après-midi récréative, retour aux agapes coutumières : tout d'abord dégustation de sangria accompagnée de moules. Des trompes de chasse accompagneront cette dégustation. Le repas, avec comme plat principal le jambon à la broche, pourra alors débiter et la soirée s'achever en dansant.

Du 30 août au 1 septembre la fête battra son plein. En sus des animations foraines, différentes activités sont prévues. Le 30 août, la place de la Gaité accueillera le marché nocturne. Les mêmes artisans que l'année dernière proposeront tous les éléments nécessaires à un excellent repas. De plus, cette année, un fromager et un vendeur d'huîtres devraient compléter les rangs de commerçants. La soirée sera animée par le groupe « les GEGE ». Le samedi, les joueurs de tarots s'affronteront. Cette journée s'achèvera par le feu d'artifice précédé du défilé des majorettes accompagnées d'une bandas. Le dimanche les chineurs pourront trouver leur bonheur à l'occasion de la brocante sous les peupliers. Le dimanche matin, un tournoi de belote sera organisé.

Pour être au courant de nos activités vous pouvez nous suivre sur la page Facebook : « Comité des fêtes de Clérac » et sur panneau pocket « Clérac – 17270 ».

Espérant que vous veniez nombreux pour profiter de ces fêtes locales.

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour continuer ses activités et ajouter de nouvelles animations. Vous êtes intéressés ? Manifestez-vous auprès de la Mairie.



## AC2S saison 3 !!!

### Une saison aux multiples facettes !

Cette saison, plus de cent enfants ont pu enfiler la tunique à la cascade verte et bleue, et c'est une satisfaction incontestable pour nous toutes et tous. La marche en avant est lancée et il nous appartient de réussir l'inter-saison qui s'annonce pour continuer à travailler, encadrer, faire progresser. De bons résultats ont été obtenus dans quasiment toutes les catégories, avec deux montées sportives acquises en u11 et u15, et une possible accession de nos u17.

La réussite de notre mission auprès des jeunes constitue notre projet sportif de réussite à court, moyen et long terme, c'est elle qui nous assurera un avenir chez les seniors.

Côté seniors, la saison a été plus compliquée, marquée par de multiples événements défavorables (lourdes blessures, mutations professionnelles, reports de matchs, déplacements lointains, ...) ; les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, c'est aussi ça le sport, il faudra savoir rebondir !

Évènement majeur de cette fin de saison, le club a organisé un tournoi de jeunes le week-end du 11 et 12 mai dernier ; 32 équipes se sont affrontées sur les catégories u11 et u13 pour une réussite totale ! Saint Sulpice de Faleyrens en u11, vainqueur de Royan-Vaux, et Saint Denis de Pile en u13, face à Nord Gironde, ont remporté les trophées, félicitations à eux !

Extra-sportivement, le club a également organisé à Clérac un tournoi e-gaming pour les enfants au mois de février dernier, et le traditionnel Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Le club reste ouvert à toute personne souhaitant apporter quelque chose au fonctionnement du club sur le plan sportif mais aussi sur les volets animation, encadrement ou gestion administrative. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure !

Christophe au 06.33.81.15.65 ou Bruno au 07.71.10.71.99.





## Association Sportive et Culturelle de Clérac



Nous terminons la saison avec 64 adhérents et toujours autant d'énergie pour marcher et pédaler ensemble tous les troisièmes dimanche du mois. Notre manifestation phare, la Rando des Pins qui est ouverte à tous publics, a eu lieu le 21 avril et a réuni plus de 500 personnes autour d'un circuit trail, quatre circuits marche et quatre circuits VTT balisés. Les participant.e.s ont apprécié l'entretien des chemins, le balisage irréprochable et l'esprit convivial de cette manifestation. Tout cela a été rendu possible grâce à une trentaine de bénévoles, adhérent.e.s ou sympathisant.e.s, qui œuvrent toute l'année

dans la discrétion pour nettoyer les chemins ou qui viennent ponctuellement pour nous aider à l'organisation. On ne les remerciera jamais assez !

Le circuit trail était une nouveauté et a été rendu possible grâce à l'accord d'un propriétaire forestier qui nous a autorisés à traverser sa propriété. La bonne entente entre les propriétaires et les usagers est primordiale pour nos activités et il est important de le souligner. Contrairement aux motos et aux quads, la marche et le vélo sont non bruyants et non dégradants, ils ne dérangent pas la faune et respectent la flore en restant sur les sentiers.

Depuis plusieurs années, on peut constater au centre bourg une forte attractivité pour les vélotouristes, liée à la scandibérique, voie tracée reliant Trondheim (Norvège) à St Jacques de Compostelle (Espagne). Clérac se trouve sur le tracé et devient un village étape. On voit aussi de plus en plus de vététistes et de marcheurs parcourir nos sentiers balisés ce qui est à mettre en lien avec les circuits proposés par la CDCHS et à la notoriété de notre association. Tout cela profite aux commerces car les gens savent qu'ils peuvent finir la matinée au restaurant ou pique-niquer à l'étang dans un cadre agréable.



Le 06 avril, l'ASCC a participé à l'opération « Haute Sain-tonge propre » en ramassant nombre de déchets que l'on trouve malheureusement éparpillés sur le bord des routes ou dans les bois. Un trop grand nombre de sacs poubelles ont été remplis et quelques tours à la déchetterie se sont imposés pour évacuer les ferrailles et divers encombrants trouvés.

L'association a également participé au pique-nique de village organisé par le Comité des Fêtes. Après la rando du mois de mai, tout le monde a rejoint les membres du CdF

autour d'un pique-nique dans le lotissement de La Rente.

Une sortie rando dans les Pyrénées est prévue les 12 et 13 juin et une marche semi-nocturne doit avoir lieu également le 21 septembre.

Prochaine sortie sur Clérac le 21 juillet, venez marcher ou pédaler avec nous.



Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : [musee-de-clerac@orange.fr](mailto:musee-de-clerac@orange.fr)

Tél. : 05-46-70-22-58

Ouverture du Musée

du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

## Nouvelle saison au musée

### La vie du musée de Clérac

La saison 2024 est relancée pour notre musée. Il est ouvert depuis le 1er juin et fermera le 30 septembre. Un nettoyage en profondeur a été effectué par une entreprise et du tri et du rangement ont été nécessaires avant l'ouverture de la nouvelle saison.

Une nouvelle pièce a été ajoutée dans la cour. Il s'agit d'une refouleuse, sorte de cinteuse pour les cercles de roues de charrettes, gracieusement offerte par Monsieur Louis Élias.

Suite au départ à la retraite de Mme Marie-Nils Waché, une nouvelle hôtesse d'accueil a été recrutée. Audrey Martineau est une habituée des musées puisqu'elle a précédemment occupé le même poste au musée Mitterrand de Jarnac pendant quatre ans. Après son BTS « Animation et gestion touristique locale », elle a travaillé dans divers offices de tourisme avant de se tourner vers les musées en temps qu'agent d'accueil. N'hésitez pas à visiter le musée avec des ami.e.s et à souhaiter la bienvenue à Mme Martineau.







**Médiathèque**

3 rue du jeu de quille - 17270  
Clérac

[bibliotheque@ville-clerac.fr](mailto:bibliotheque@ville-clerac.fr)

Tél. : 05-46-04-75-56

**Horaires d'ouverture**

- mardi, jeudi et vendredi  
de 16h00 à 18h00

- mercredi et samedi  
de 10h00 à 12h00

**Bibliothèque**

La Médiathèque est gratuite et ouverte à tous.

à tout moment l'équipe peut être à votre écoute

\* site Internet <https://www.mediathèques-haute-saintonge.com/>

Il vous permet de :

**Consulter** les documents qui se trouvent dans les médiathèques du Sud-Saintonge.

**Réserver** directement les documents qui vous intéressent dans la médiathèque où vous êtes inscrit.

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

Il vous permet de consulter le catalogue de la Médiathèque Départementale de Saintes et de venir nous faire vos réservations.

**Les Animations à venir**

**Exposition « Peintures »**

Exposition de Peintures réalisées par Mme FURET Fabienne. Qui aura lieu au mois de juillet.

**Atelier « Tissage Végétale »**

Dans le cadre du fil rouge du Réseau des médiathèques, un atelier Tissage végétale aura lieu le samedi 26 octobre de 10h à 12h.

**Exposition « Les Plantes et leurs usages »**

Dans le cadre du fil rouge du réseau des médiathèques, une exposition sur les plantes et leurs usages aura lieu au mois de novembre. Cette exposition invite à découvrir les multiples usages des plantes. Les végétaux utilisés pour l'alimentation sont mis en évidence par différents panneaux : de la cueillette à l'agriculture, patates et autres féculents, légumes et santé, plantes aromatiques et condimentaires, stimulants et épices. Les autres panneaux abordent particulièrement : les plantes à huiles, à jus et à latex, les plantes textiles et tinctoriales, les plantes médicinales, les plantes ornementales.

**Les Réseaux-Sociaux**

Suivez-nous sur Facebook et/ou Instagram





## **Bibliobus et Slem**

Le passage du bibliobus le jeudi 4 juillet permettra de faire un échange d'environ 450 ouvrages.



Le Slem (Service de Livraison Mensuel) passe 2 fois par mois. Il permet de commander des livres auprès de la Médiathèque Départementale de Saintes. Venez réserver !

## **Nos partenaires**

**Les Bibliothèques Sud Saintonge** de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais-de-Négrignac, Montguyon, Clérac, Cercoux et Bédénac.  
**INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER !**

<https://www.mediatheques-haute-saintonge.com/newsletters> pour connaître les animations du mois.

**La Médiathèque Départementale de Prêt** à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation.

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

**La Médiathèque de Haute Saintonge** de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

<http://www.mediatheques-haute-saintonge.com>

**La Communauté des Communes de Haute Saintonge** qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

### **L'équipe :**

\* L'employée : Sandra Bergès

\* Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé, Ginette Camps et Lucie Pont.

## Ecole

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

Les enfants nés en 2021 et domiciliés sur Clérac peuvent être inscrits pour entrer en Petite Section de maternelle en septembre prochain. S'adresser à la Mairie pour l'inscription, puis ensuite au directeur pour l'admission.

Les éventuels enfants arrivant sur la commune, qui étaient déjà scolarisés dans une autre école, peuvent également intégrer l'école de Clérac. L'école compte 5 classes, 113 enfants, de la Petite Section au CM2.

### NOEL

Au retour des vacances, le 11 janvier, la Mairie de Clérac a offert aux enfants un spectacle de la compagnie Les 3 chardons : Patapoum et Célestine.



De beaux sapins ont été décorés par les élèves. Le mardi 19 décembre, une sympathique soirée de Noël a eu lieu à la salle des fêtes, où les enfants ont pu récupérer les créations qu'ils avaient fabriquées en classe et présenter des chants de Noël à leurs parents. Le Père-Noël était bien sûr au rendez-vous et a offert un livre à chaque enfant, commandé par l'Association Scolaire.

### LA MER

Dans les 5 classes, le travail sur le thème de la mer a rythmé cette année scolaire : réalisation de couvertures de cahier, décors géants et fresques, lectures, poésies, chants... L'aboutissement de ce projet collectif approche : une sortie pour toute l'école les 6 et 7 juin à La Rochelle !



### USEP

Le 15 février, les 2 classes de maternelle ont participé à des rondes et jeux dansés avec leurs camarades de l'école du Fouilloux, dans la salle des fêtes de Clérac. Mardi 30 avril, ces mêmes enfants se sont retrouvés au Fouilloux pour une super randonnée, avec un bel itinéraire.



Le 4 avril, les CP/CE1 ont rejoint à la plaine des sports de Montguyon leurs camarades des écoles de Montguyon et St-Aigulin, pour une matinée de jeux collectifs : balle au capitaine, bérêt-ballon, déménageurs, chat et souris... Les élèves se sont bien amusés, avec un super temps ! Après le pique-nique, certains se sont amusés dans le sable.



## Ecole (suite)

Mardi 9 avril, les CM1/CM2 se sont rendus au stade de St-Aigulin pour une matinée de jeux traditionnels. Ils ont pratiqué la pétanque, le hockey, et joué au Molky. Le 23 mai, les mêmes enfants se sont retrouvés à Clérac pour une randonnée d'environ 10 kilomètres dans les bois et dans le village.

Le 23 mai, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé à des grandes olympiades au stade de St-Aigulin, réunissant toutes les classes de cycle 2 des écoles participantes : Montguyon, St-Aigulin. Soit environ 160 enfants, répartis en 16 pays qui se sont affrontés sur 8 épreuves athlétiques (saut/course/lancer).

## CARNAVAL

Mardi 13 février, c'était Mardi-Gras ! À cette occasion, petits et grands sont venus déguisés à l'école. L'après-midi, nous avons fait un grand défilé costumé (et sonore) dans les rues de Clérac. Comme le soleil était avec nous, nous avons même rallongé l'itinéraire pour en profiter au maximum.



## 100 JOURS D'ECOLE



Lundi 8 avril, c'était le 100<sup>ème</sup> jour d'école de l'année scolaire en cours. Depuis le jour de la rentrée, les élèves comptent les jours d'école et apprennent par ce biais la construction des nombres : unités/dizaines/centaines. Les CP ont compté jusqu'à 100, ils ont fabriqué des collections de 100 choses en faisant apparaître 10 dizaines. Puis, chaque élève s'est fabriqué un accessoire en forme de nombre 100 : une paire de lunettes ou une jolie cravate !

## JEUX OLYMPIQUES – GENERATION 2024

Notre école est labellisée « Génération 2024 » depuis quelques mois. Ce label reconnaît l'engagement de l'école dans les projets sportifs, notamment cette année placée sous le signe de l'olympisme ! Dans la classe de CP/CE1, un élève fait chaque jour le décompte des jours restants avant l'ouverture des JO.



La SOP (Semaine Olympique et Paralympique) a eu lieu la semaine du 1er avril. Le mardi de cette semaine, nous avons proposé aux élèves une journée olympique. Les élèves de la PS au CM2 étaient répartis en équipes, représentant chacun un pays. Nous avons choisi les pays frontaliers de la France et les élèves avaient réalisé un grand drapeau de chaque pays. Une cérémonie d'ouverture a eu lieu, avec défilé des Nations au rythme de l'hymne olympique 2024, arrivée de la flamme olympique. Puis les élèves ont participé à des épreuves de lancer, saut, course, motricité. L'après-midi, un goûter leur a été offert avec des sirops aux couleurs de la France. Chaque élève a reçu un dépliant avec l'affiche officielle des JO 2024.





## Ecole (suite)

La semaine suivant la SOP fut la semaine de la maternelle... ayant cette année pour thématique : les Jeux Olympiques ! Les enseignantes de maternelle ont proposé à leurs élèves un travail autour des anneaux olympiques. Chaque jour correspondait à la couleur d'un anneau olympique. Les élèves sont venus vêtus de la couleur du jour. Marie-Christine, la cantinière, leur a concocté des petits plats de la couleur du jour, pour leur plus grand plaisir !



## BASEBALL DES CM AVEC JEAN LENOIR



C'est avec un grand plaisir que la classe de CM1-CM2 participe à un cycle baseball jusqu'au mois de juillet. Les élèves bénéficient en moyenne de deux séances d'une heure et demie par semaine. Ces séances sont animées par Jean Lenoir qui revient pour la troisième année consécutive faire partager la passion qu'il a pour ce sport. Les élèves adhèrent à cette activité et sont très motivés pour la pratiquer. Jean est très attendu par les élèves chaque semaine !

## CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

Pour Pâques, l'Association Scolaire a mis en place une chasse aux œufs pour chaque classe de l'école, aux abords de l'étang. Les élèves et leurs enseignants ont adoré chercher les œufs dans les herbes, les buissons. Tous les œufs ont été réunis puis partagés entre les élèves. Pour chaque classe, un gros œuf a été dégusté sur place.



## LES CM A LA VOILE



La semaine du 29 avril au 3 mai, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au lac de Montendre afin de bénéficier de 4 jours de voile. Les élèves ont pu découvrir une activité sportive qui, pour la plupart d'entre eux, leur était inconnue. Les conditions météorologiques furent assez favorables et ils ont tous pris beaucoup de plaisir à la pratique de l'activité. Les encadrants ont d'ailleurs été remerciés très chaleureusement et les enfants ont hâte de les retrouver l'année prochaine si la classe en a de nouveau l'opportunité.

## CINEMA

Toutes les classes, engagées dans le dispositif « Ecole et cinéma », se sont rendues au Ciné de Montguyon pour visionner les derniers films de cette année scolaire. Les maternelles ont vu « Panda petit panda ». Pour le cycle 2, le film visionné le 12 avril était « Petite maman ». Mardi 7 mai, la classe de CM1-CM2 a visionné "L'homme qui rétrécit", un film américain des années 50, en noir et blanc, en anglais et sous-titré en français.

## Ecole

### PROJET FORET EN MATERNELLE

Pour le début du Printemps, les élèves de maternelle sont retournés dans les bois. Ils ont pu comparer les arbres par rapport à la dernière fois pour l'hiver, puis ont participé à différents ateliers de lecture, de mathématiques, de repérage le long de cordes les yeux bandés ainsi qu'un atelier de reconnaissance sur le goût.



### COMMEMORATION DU 8 MAI

Malgré le long week-end de l'Ascension, une quinzaine d'enfants étaient présents au Monument aux morts de la commune pour commémorer la Victoire de 1945. Lana et Théa, 2 élèves de CE2, ont lu le message de l'UFAC. 2 enseignantes et le directeur accompagnaient les élèves pour ce moment citoyen.

### JURY DES INCOS

Mardi 14 mai, Jonas AUDOUIN (CM1) et Nolan JOZELEAU ROOY (CM2) se sont rendus au collège de Montguyon afin de participer avec d'autres élèves du secteur, à un jury littéraire autour d'une sélection de livres du dispositif du "prix des incorruptibles ». Ils ont été amenés à présenter des œuvres et à en débattre tous ensemble. Le débat était animé par une des professeurs de français du collège, Mme ROMANTEAU. Le jury littéraire était suivi d'un buffet et les élèves ont tous reçu quelques présents dont un livre, afin de les remercier de leur participation. Jonas et Nolan furent très heureux de leur participation et ont réalisé une belle prestation.



### NOUVELLES INSTALLATIONS :



Avec les beaux jours, nous faisons parfois la récréation dans l'herbe derrière l'école. C'est agréable de profiter d'un peu de verdure !

La Mairie a fait installer un grand local sous le préau pour stocker le matériel d'EPS, les jeux de cour. Ceci est très pratique car permet de ne pas abîmer le matériel, de ranger, et de retrouver plus facilement les choses !

2 grands panneaux de liège ont été installés sous le préau à la demande des enseignants. Ceci permet de disposer d'un espace d'affichage pour les travaux collectifs, à la vue de tous les élèves.

Une structure de jeux pour les maternelles a été installée pendant les vacances de Printemps. Placée devant la classe des petits, elle apporte

beaucoup de plaisir lors des récréations. Toboggan, échelle, cabane... c'est un véritable espace de jeux !

Pour anticiper la chaleur habituelle entre mai et octobre, la Mairie a fait poser des films de protection sur les vitres de la cantine et de la salle des maîtres. Ils permettent de réduire de quelques degrés la température intérieure.

## Clérac, hier et aujourd'hui : le château de Caillères



Le château de Caillères à la fin du XIXème siècle : côté parc

Le château de Caillères (inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1949) est avec l'église Saint Vivien le monument le plus emblématique de l'histoire de la commune. Les Cléracais y sont très attachés.

La plus grande partie du château date des XV, XVI et XVIIèmes siècles. Un édifice plus ancien, nommé « hostel de Clérac » l'a précédé, mais on ignore comment il se présentait et où il se trouvait : peut être à l'emplacement de l'actuel bâtiment, peut être sur l'autre rive de l'étang, où on pouvait encore voir dans les années 1950 quelques vestiges de constructions.

**Tel qu'il se présente aujourd'hui, le château est caractéristique des demeures seigneuriales édifiées dans notre région au début de la Renaissance**, à l'époque où on construisait, plus au nord, les châteaux de la Loire. Commencé dans la deuxième moitié du XVème siècle par Bertrand Ardillon,

le premier seigneur de Clérac, il est achevé au début du XVIème siècle, par son héritier et successeur, Jean Potier de Caillères, dont il va prendre le nom. Le logis d'habitation est situé au fond d'une cour bordée sur les autres côtés par des communs. Il est constitué d'un bâtiment rectangulaire couvert d'une toiture à deux pans dans lequel s'engage un second bâtiment faisant saillie sur le premier dont la toiture est à quatre pans. Ce second bâtiment présente en façade trois étages, le dernier formant une lucarne à ailerons dans les combles dont le fronton triangulaire est orné de pinacles. La façade est flanquée d'une tour qui contient un escalier à vis. Cette tour s'ouvre par une porte ornée d'un arc en accolade. Un blason portant une série de cuillères est sculpté dans une pierre : il ne s'agit pas du vrai blason des Caillères, mais de celui que leur a imposé l'administration royale en faisant un jeu de mots sur leur nom et en les obligeant à payer un droit d'enregistrement (comme elle l'a fait pour des milliers d'autres familles notables, nobles ou non nobles).

**Au début du XVIIème siècle, les Caillères veulent donner plus d'ampleur à leur château pour montrer leur réussite sociale.** Ils l'entourent de hauts murs et de douves (alimentées en eau par les deux ruisseaux situés de part et d'autre de l'édifice), construisent deux ponts levis et flanquent le bâtiment principal de guérites et d'échauguettes. Un arrêt du conseil du roi de 1623 les oblige à démolir les murailles car elles sont réservées aux seules demeures royales.

**Seigneurs aux revenus modestes, les Caillères n'ont pas les moyens d'entretenir un tel édifice et à la veille de la Révolution, le château tombe en ruine.** En 1788, selon un inventaire, « la plupart des portes sont pourries et ne ferment pas, les vitres manquent aux fenêtres, les carreaux manquent aux pièces du bas, les planchers des pièces du haut sont pourris, les murs ont perdu leurs revêtements, la couverture est dérangée et couverte de mousse, la quille du pont levis est tombée, le portail est pourri, les douves sont presque remplies de boue et d'immondices ». A l'intérieur, les meubles sont en mauvais état. Il en est de même pour les outils des métayers.

**Le XIXème siècle est un siècle de renouveau pour le château, pour plusieurs raisons.** D'abord les Caillères ont noué de brillantes alliances en se mariant à de riches héritières (dont celle du domaine de la Madeleine à Saint Marin d'Ary). Ensuite, ils ont parfaitement mis en valeur les 120 ha de terres agricoles qui entourent le château : ils font partie de ces « propriétaires éclairés » qui sont à l'origine des transformations économiques de la région. Huit familles de métayers les exploitent, dont plusieurs membres de la famille Jacopy, leurs proches cousins, par suite du mariage de Charles de Caillères avec sa servante Elisabeth Verrier à la veille de la Révolution. Enfin, ils ont su s'adapter aux vicissitudes politiques du siècle : révolutionnaire pendant la Révolution (Louis de Caillères est soldat dans les armées révolutionnaires), bonapartiste sous l'Empire (le même Louis est nommé maire de Clérac par Napoléon), monarchiste au moment de la



Le château de Caillères à la fin du XIXème siècle : côté étang





**Le château de Caillères à la fin du XIXème siècle : côté cour**

Restauration ( Louis, toujours lui, est reçu aux Tuileries par le roi Louis XVIII qui le titre même de marquis). Ses héritiers suivront la même ligne et seront maires de la commune pendant plusieurs décennies. Ils obtiennent même que les foires de Clérac se tiennent, non au bourg, mais à Caillères : c'est une source de revenus non négligeable !

Les Caillères veillent surtout à l'extérieur du château. Les bords du chemin qui relie le château à la route qui mène du bourg au Grand Village sont plantés de chênes (l'allée des Chênes). Le pont levis est remplacé par un portail en fer forgé prolongé par une grille pour fermer la cour. Par la construction d'un petit barrage, une partie des douves est transformée en étang de plaisance, à la fois réserve de poissons et lieu de promenades en barques. A l'arrière du château, dans le parc, une longue

allée de promenade est tracée bordée de charmes (la Charmille) et se termine par un massif circulaire (la Lune, qui a donné son nom aux champs des alentours). Au lieu de continuer à se faire inhumer dans l'église et le cimetière du bourg, ils se font édifier un caveau surmonté d'une chapelle funéraire, dans un coin du parc. Et, à la fin du siècle, cédant au début de la mode pour les sports, ils se font aménager un terrain de tennis. De l'autre côté, pour rejoindre le château de Vallombronze (vallon ombragé) que l'un d'entre eux s'est fait construire, ils plantent des rosiers tout au long du chemin (l'allée des Rosiers). Enfin, ils ménagent sur leurs terres, entre Caillères et le Grand Village, un bois comme réserve de chasse (la Garenne). Il fait alors bon vivre à Caillères.

Cependant, le château lui-même est peu entretenu et est en mauvais état quand les premières photographies de la fin du XIX ème siècle nous le font découvrir.

**Le XX ème siècle est un moment de déclin et de ruine pour les Caillères et pour leur château.** Comme tous les grands propriétaires, ils sont victimes de la baisse des revenus des terres mises en métayage. Peu à peu, ils sont obligés de s'en dessaisir, souvent au profit de leurs métayers et domestiques. L'époux de Charlotte de Caillères, Gaston Furcy de Lavault, embrasse bien une carrière de fonctionnaire dans les contributions directes, mais ce n'est pas son salaire qui permet de continuer à vivre sur un grand train. En 1945, après avoir tenté en vain de le donner à de lointains cousins et à des employés, Charlotte de Caillères vend le château à M. Fleurian. Celui ci le revend en 1957 à Mme Devienne. Charlotte de Caillères meurt en 1958, dernière membre de la famille à avoir habité le château, sans discontinuer depuis 5 siècles. Mme Devienne en loue une partie au curé de Clérac, l'abbé Chauvin qui y installe une école privée pour garçons, ce qui amène des modifications dans les communs. Après la fermeture de l'école, Mme Devienne vend la plus grande partie du mobilier à des antiquaires de la région, puis elle vend le château lui-même en 1969.

Plusieurs propriétaires se succèdent ensuite, jusqu'à ceux d'aujourd'hui qui restaurent le château pour lui donner l'aspect que nous lui connaissons. Qu'ils en soient remerciés.

Jean-Paul Grasset



**Caillères et son parc en 1841 ( extrait du cadastre napoléonien ) :** on distingue bien le château avec ses trois ailes encadrant la cour fermée sur le quatrième côté par une grille (le logis principal est au fond avec sa tour en façade, les ailes latérales sont les communs) ; l'étang, qui a pris la place des douves ; l'allée de la Charmille et le massif circulaire qui la termine (la Lune). L'allée des Chênes qui conduit à la route part sur la droite juste après le petit pavillon du gardien. Les trois métairies exploitées par les cousins Jacopy sont en face du château. La Garenne se trouve derrière les métairies. Les foires se tiennent sur l'autre versant de l'étang, peut être à l'emplacement du premier château. L'allée des Rosiers qui rejoint le château de Vallombronze s'embranché à l'angle du chemin qui ceinture le champ de foire. Le caveau et le terrain de tennis seront aménagés plus tard à droite de la charmille.



## Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques NAU

Voici deux autres souvenirs évoqués par Jean Jacques Nau et qui font suite à ceux du dernier bulletin.

### Tenue de circonstance

Espadrilles chaussées façon claquettes, tee-shirt et bob Ricard, Gitane maïs sans filtre au coin des lèvres, autant de signes caractéristiques permettant aux non spécialistes de distinguer les « grands » joueurs de pétanque des autres : ceux du dimanche, les occasionnels et les petits joueurs. Lorsqu'un type se présentait pourvu de ces 4 attributs, il ne pouvait s'agir que d'un très grand joueur, généralement accompagné par un, ou trois autres membres de la « caste » venus faire une razzia lors des concours organisés en doublette à l'occasion des fêtes locales. Ils n'étaient pas adeptes de la chamoisine pour essuyer les boules, un chiffon ordinaire suffisait pour rendre à ces dernières leur aspect originel, ils ignoraient l'usage de l'aimant et certains ne possédaient ni trousse ni sacoche pour transporter les sphères métalliques, plus habituées à cohabiter dans le coffre de la voiture avec divers objets, ils arrivaient avec les boules et le chiffon à la main et la Gitane maïs au bec. Entre chaque partie avait lieu le même rituel immuable du passage à la buvette pour déguster une « mousse » fraîche et rallumer, entre 2 gorgées, la Gitane maïs devenue mégot, la tête inclinée de côté et les mains autour du briquet pour protéger la flamme. Les parties se succédaient jusqu'à la finale où inmanquablement l'une des 2 équipes, quand ce n'était pas les 2, se présentait vêtue de la tenue de circonstance et le paquet de Gitane maïs dans la poche arrière du pantalon ou du short et le briquet dans celle de devant pour pallier tout manque ou extinction. L'issue d'un concours ne faisait aucun doute quand ces gars-là y étaient inscrits et vu qu'ils participaient à tous les concours ou presque, il ne restait plus à chaque fois aux autres joueurs que l'espoir de bien figurer voire de tenter de briller dans la « complémentaire » où se retrouvaient les battus du concours principal et de la « consolante »!

Après la remise des récompenses, souvent en toute fin d'après-midi voire début de soirée, venait l'heure de l'apéro au cours duquel il était très largement fait honneur au sponsor maillot et couvre-chef, tout en laissant se consumer la Gitane maïs sans filtre, jusqu'à la nuit tombée parfois. Ces gens-là étaient des passionnés, heureux lorsque le samedi et le dimanche ils pouvaient s'adonner à leur passion et y prendre du plaisir. Si leur image peut paraître ringarde et aux antipodes de certains préceptes de vie aseptisés mis en avant de nos jours, elle n'en demeure pas moins le reflet d'un certain « art de vivre », exercé par une minorité certes, mais générateur de plaisir et de bonheur tout simplement.

### Coupure de courant ou Le jour où la vie de Chocolat n'a tenu qu'à un fil !

Le maître et son compagnon étaient en phase depuis longtemps or, ce jour-là, le chien disjoncta. Pas un pétage de plomb, non, juste un changement de comportement ponctuel.

Couché à l'arrière de la 2CV commerciale garée comme d'habitude sous les chênes à côté de la menuiserie, il attendait patiemment, attaché à l'un des 2 arceaux du véhicule dont une porte était restée entr'ouverte, que son maître Grand Mimi revienne.

Ce dernier était affairé au branchement d'un nouveau moteur pour une des machines de l'atelier, il ne s'amusait pas, comme on avait coutume de dire. Les grimaces succédaient aux grimaces, le triphasé n'avait pas de secret pour lui mais, comme souvent lorsqu'il intervenait à l'atelier, rien n'était simple !

Il dut percer des trous avec le vilebrequin qu'il avait lui-même fabriqué, un engin révolutionnaire qui permettait de percer même dans les angles, il lui fallut aussi tirer des câbles, les acheminer dans des tubes Bergman <sup>(1)</sup> via le plancher du grenier, jusqu'au tableau tout à côté du compteur électrique posé par cousin Yves <sup>(2)</sup> et les y raccorder. À la mi-journée, le moteur tournait rond, la machine était opérationnelle, il était temps pour notre électricien émérite de partir chez un autre client aux Sables.

Il rangea ses outils dans la camionnette, mit le contact, démarra le moteur, enclencha la première et quitta lentement la place en direction des Sables puis accéléra progressivement. Lorsque la 2CV arriva au niveau de la route qui mène à l'école, il aperçut dans son rétroviseur, quelqu'un sur le trottoir lui faisant des signes. Ce n'est que quelques mètres plus loin, quasiment arrivé aux Sables, qu'il réalisa que Cola (diminutif de Chocolat) n'était pas dans la 2CV et que selon toute vraisemblance, à moins qu'il ne se fût détaché, il courait derrière la voiture qui le tractait, on aurait même pu se l'imaginer en skieur nautique, paraît-il ! Il stoppa immédiatement, Cola avait les coussinets en feu, il tirait une langue à balayer les gravillons de la route, essoufflé à la limite de la défaillance il était sur le point de rencontrer l'homme au marteau <sup>(3)</sup> mais il était sain et sauf !

Il s'était tout simplement endormi au frais sous la voiture en cette journée d'été, et son maître cette fois-ci n'était pas au courant, un comble pour un électricien !

(1) Tube en carton bitumé, enveloppé par une mince feuille de tôle roulée, qui servait de gaine pour les fils électriques

(2) Agent EDF à l'époque. Sur ses vieux jours, il faisait suivre son masticateur à viande lorsqu'il était invité à déjeuner, sinon il aurait fallu attendre trop longtemps pour le dessert !

(3) Seuls les initiés ont entendu parler de lui.

## Les Plantes aromatiques : tous leurs secrets

Elles sont à la fois décoratives et utiles. Elles sont utilisées en cuisine, en phytothérapie pour les arômes qu'elles dégagent et leurs huiles essentielles que l'on peut extraire et enfin en médecine douce pour leurs propriétés thérapeutiques.

Leur usage culinaire permet de modifier la saveur et le parfum des aliments.

Nous allons plus particulièrement, nous intéresser à son usage dans la cuisine de tous les jours.

Hacher les herbes fraîches et les ajouter dans de l'huile d'olive pour créer des marinades, dans du vinaigre, pour des vinaigrettes aromatisées, dans des sauces ou des soupes pour rehausser la saveur de vos plats.

Alors quelles sont-elles ?

Basilic : parfum doux et sucré pour les plats italiens, les salades et les sauces

Ciboulette : une saveur légèrement oignon pour vos plats et parfaite pour les pommes de terre, les œufs et les sauces

Persil : une fraîcheur subtile utilisée dans les garnitures et les plats cuisinés

Thym : goût terreux qui se marie bien avec les viandes, les légumes rôtis et les soupes

Romarin : excellent pour les grillages, les marinades

Menthe : rafraichissante, elle est parfaite pour les boissons, les salades et les desserts

Laurier : pour parfumer les bouillons, les ragouts et les sauces

Aneth : parfait pour les poissons, les concombres et les marinades

Sauge : arôme puissant pour les viandes et les plats d'automne

Pour cultiver des plantes aromatiques dans sa cuisine, voici quelques conseils pratiques :

Choisissez les bonnes plantes, les plus courantes, de préférence.

Choisissez le bon contenant : des pots en terre cuite aérés (favorable au drainage) ou en plastique.

Placez-les correctement : installez vos pots dans un endroit lumineux de la cuisine, près d'une fenêtre ou sur le plan de travail, il faut privilégier une exposition au soleil de 6 à 8 heures par jour. Evitez de les exposer directement à la lumière pour éviter de les faire sécher.

Utilisez un terreau spécial pour plantes aromatiques ou spécial pour légumes.

Veillez à conserver le terreau toujours humide en arrosant régulièrement.

Récoltez au besoin : cueillez les feuilles au fur et à mesure de vos besoins.

Pour conserver leur saveur et leur fraîcheur, vous pouvez également les congeler dans un pot en verre.

En suivant ces conseils, vous aurez un **potager d'intérieur** simple à entretenir et toujours à portée de main pour agrémenter vos plats !

Alors à vos marques, prêt... plantez !!!



### Recettes autour des légumineuses pour faire le plein de protéines végétales

Il faut consommer des légumineuses pour prendre soin de la planète et de sa santé.

#### Voici une liste de légumes secs :

Cacahuète-fèves-flageolets-toutes les variétés de haricot blanc -noir ou rouge-les variétés de lentilles-lupin-moquette-pois cassé-pois chiche-soja-

Pour vous mettre en appétit, voici des recettes avec quelques-unes de nos légumineuses.



#### Pois chiches grillés aux épices pour l'apéro

Egoutter une boîte de pois chiches, rincez-les et déposez les sur du papier absorbant. Frottez à l'aide d'un autre papier absorbant, cela vous permettra d'enlever facilement les peaux en plus de les sécher.

Déposer les pois chiches pelées dans une assiette, ajouter 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, 1 pincée de sel, 1 pincée de piment de Cayenne, 1 cuillère à café de paprika,

1 cuillère à café de cumin, 1 pincée d'ail en poudre et enfin 1 cuillère à café de gingembre en poudre. Bien mélanger.

Renversez le tout sur une plaque de cuisson et faites cuire 20 minutes dans un four préchauffé à 190°C, chaleur tournante. Vous pouvez également utiliser votre poêle pour plus de rapidité

#### Ragout de haricots noirs aux œufs

Bien épicée et gourmande, cette recette est un vrai régal.

Épluchez et émincez 1 oignon rouge puis épluchez et écrasez 1 gousse d'ail après avoir ôté le germe. Réservez.

Lavez 1 branche de céleri puis détaillez-la en brunoise. Lavez et épépinez 1 poivron rouge puis détaillez-le également en brunoise, tout comme le piment rouge. Réservez.

Lavez 1 poignée de coriandre et ciselez-la finement. Réservez.

Faites chauffer 1 cuillère à soupe d'huile d'olive dans une poêle puis mettez l'oignon rouge à suer quelques minutes.

Ajoutez l'ail, le céleri, le poivron, le piment rouge, la coriandre et 1 cuillère à café de paprika fumé puis

poursuivez la cuisson 10 minutes, jusqu'à ce que tous les légumes soient tendres.

Ajoutez 400 g de haricots noirs cuits, 1 feuille de laurier, 400 ml de bouillon de volaille et mélangez.

Portez à frémissement et laissez épaissir environ 30 à 35 minutes.

Retirez du feu et écrasez délicatement les haricots à la fourchette, de façon à obtenir la texture d'un dhal bien épais.

Salez, poivrez et mélangez bien.

Creusez deux puits dans les haricots et cassez-y les œufs.

Couvrez et laissez cuire 3 à 4 minutes à feu moyen, jusqu'à ce que la cuisson des œufs soit à votre goût.

Parsemez de persil et servez avec des tortillas bien chaudes.

#### Et pour le dessert

Avec leurs saveurs herbacées tirant parfois sur la noisette et leur consistance assez farineuse une fois cuites, les légumineuses se prêtent à de nombreuses préparations ...y compris sucrées !

#### Une pâte brisée originale en un tour de main

Mélanger 150 g de farine de petit épeautre, 75 g de farine de pois chiche, 40 g de purée d'amandes et 1 cuillère à soupe de sucre roux. Ensuite, verser 130 g de lait végétal progressivement, jusqu'à l'obtention d'une boule ferme, puis poursuivre votre recette comme d'habitude.

Vous êtes en quête d'un entremet digne des grands soirs ?

#### Alors je vous propose le fondant choco-haricot-coco

Mixer dans un blender 300 g de haricots rouge bien cuits et 60 ml de lait d'avoine puis ajouter 3 œufs et 60 g de sucre de coco. Ensuite, ajouter 180 g de chocolat fondu et 3 cuillères à soupe de levure chimique. Verser dans un moule rond et faire cuire entre 15 et 25 mn TH 6 (180°). Laisser refroidir à la sortie du four et saupoudrer de sucre glace.

A savourer sans modération !



## Etat Civil

### **Elyna COURS**

Née le 1er février 2024 à BLAYE  
Fille de Mathieu COURS et Vanessa THONNEL  
Domiciliés 12 rue des chênes

### **Eliott MAUREL**

Né le 2 février 2024 à LIBOURNE  
Fils de Guillaume MAUREL et Méлина TOCHEPORT  
Domiciliés 2 petit Lusseau

### **Rafaël, Ludo DUNIAUD**

Né le 19 avril 2024 à LIBOURNE  
Fils de Jean-Luc DUNIAUD et Elisabeth BRANLANT  
Domiciliés 1 place des lauriers



### **Catherine NORMAND DE LA TRANCHADE et Dominique MAUREL**

Mariés le 16 décembre 2023  
Domiciliés Le Bonnin

### **Yves DUBRAUD**

Décédé le 11 janvier 2024 à LIBOURNE  
Domicilié 6 impasse des fougères

### **Ginette MOUNIER**

Décédée le 16 janvier 2024 à JONZAC  
Domicilié 7 Matrat

### **Zaina LEFEBVRE**

Décédée le 10 mars 2024 à BORDEAUX  
Domiciliée 4 rue du jeu de quille

### **Alexandre GORDIENKO**

Décédé le 2 avril 2024 à JONZAC  
Domicilié 6 rue du jeu de quille

### **Joël HERVE**

Décédé le 10 avril 2024 à CLERAC  
Domicilié 9 le Ramard

### **Marilyn BERGEON**

Décédée le 21/04/2024 à JONZAC  
Domiciliée 17 Simonneau



## Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Désormais, entre le 16<sup>ème</sup> et à la veille du 25<sup>ème</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Mairie de Clérac

1 place de la Mairie  
17270 Clérac  
Tél : 05.46.04.13.12  
info@ville-clerac.fr  
www.ville-clerac.fr

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

## Culture

**Bibliothèque** : 05.46.04.75.56  
bibliotheque@ville-clerac.fr

### Horaires d'ouverture :

Le mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00  
Le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

### Musée :

1 route des châteaux  
05.46.70.22.58  
email : musee-de-clerac@orange.fr  
web : www.musee-clerac.fr

### Horaires d'ouverture :

Du 01 juin au 30 septembre  
Le mardi et mercredi de 14h à 18h30  
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche  
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

## Education

**Ecole** : 05.46.04.53.82

**Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie)** : 05.46.04.90.08  
ou 05.46.04.13.12

## Office religieux

Planning des messes :  
Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint  
Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques  
1er samedi : Eglise de Chevanceaux  
2ème samedi : Eglise de Clérac  
3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon  
4ème samedi : Eglise de Cercoux  
5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais  
Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30  
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)  
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

## Services

**Salle des fêtes** : 05.46.04.13.12

**La Poste** : 05.46.04.13.00

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

**ADMR Saintonge Sud** (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary,  
26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

**Déchèterie-SOTRIVAL** : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et

jours fériés.

**SPA** (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : [spa.de.saintes.free.fr](http://spa.de.saintes.free.fr)

**Régie d'exploitation services des eaux** : 05.46.49.42.56

**ENEDIS (dépannage)** : 09 69 32 18 84

**Orange** : 39 00

**SNCF** : 0 892 35 35 35

## Social

**Maison de la Solidarité et des Services publics** (Mairie de  
Montguyon) : 05.46.04.01.45

Email : ccas.msap@montguyon.fr

**Assistante sociale** (service social de Montendre) :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au  
05.46.49.27.77

**Conciliateur de justice** (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45  
Tous les 2èmes mercredis de 9h à 12h

## Tourisme

**Communauté de Communes de la Haute Saintonge** :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : [www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)

**Office de tourisme cantonal Montguyon** : 05.46.04.28.70

## Urgences et santé

**Samu** : 15

**Police** : 17

**Pompiers** : 18

**N° d'Urgence Unique Européen** : 112

**Gendarmerie de Montguyon** : 05.46.04.10.13

**Hôpital Jonzac** : 05.46.48.75.75

**Hôpital Libourne** : 05.57.55.34.34

**Médecin de nuit (week-end et fériés)** : 05.46.27.55.20

**Centre antipoison (Bordeaux)** : 05.56.96.40.80

**Pharmacie de garde** : 118418

## Accueil familial personnes âgées/ handicapées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Mme Metay Brigitte (9 rue de Lesné) 05.46.04.02.13

## Assistantes maternelles

Mme Beucher Laura (13 Grand Village) 06.21.90.58.38

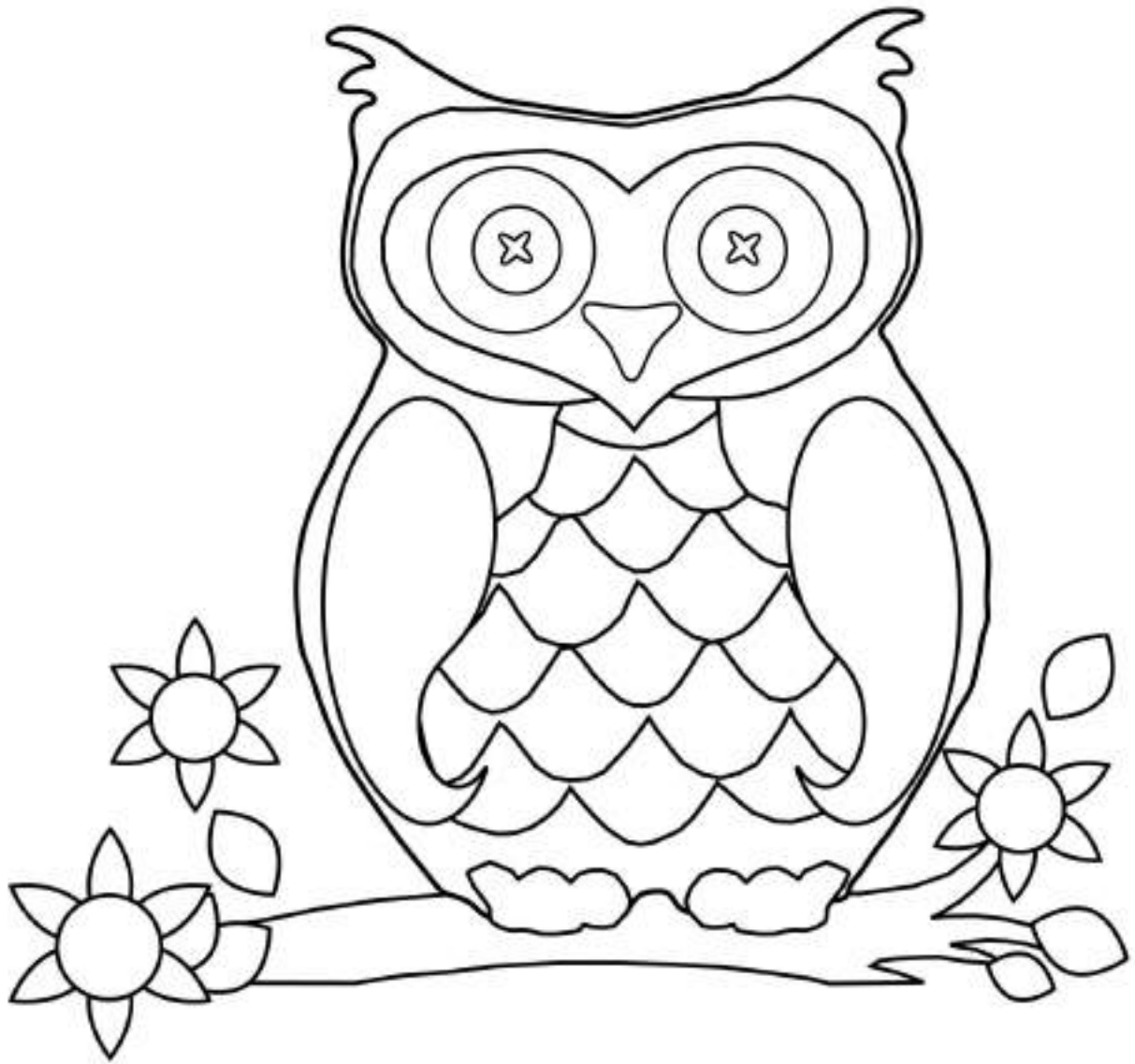
Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie)

05.46.48.26.60.

Mme Macoin Bénédicte (impasse des fougères) 06.16.69.47.75

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 06.67.44.33.

MAM les petits trésors (5 lotissement la rente) 09.81.40.78.67







1 place de la Mairie  
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Messagerie : [info@ville-clerac.fr](mailto:info@ville-clerac.fr)